

08/10/2025

Dossier

Nom de la personne

Identification de la personne

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale

73051 RIEMST 10 AFD/MEMBRUGGEN/

Identification et droits éventuels du ou des propriétaires

Nom	Rue	Commune	Droits	Autre(s)

Biens associés : Superficie totale 43.0 - Situation le : 08/10/2025

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenance en m3	Année de la fin de construction	Code	Revenu cadastral
1 - Wilwoutersstraat (Lot 2)		B	0413PP0000	TERRAIN	43.0	---	---	1F	0

Annexes**1 - Division cadastrale : 73051 - RIEMST 10 AFD/MEMBRUGGEN/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0413PP0000****Information sur la Parcille**

Code et description commune administrative (INS) : 73066 - RIEMST

Code et description vérification contenance : T - Titre

Ordre des composantes de la parcelle : 01

ID situation PUR : 206595964

Information Cadastrale

Code et description motivation notification 1 : 16 - Réévaluation, modification notable, changement de limites entre parcelles

Code et description motivation notification 2 : 17 - Réévaluation, modification notable, changement d'exploitation d'un immeuble non bâti

Date de première occupation du bien : 2022-12-01

Information sur la Situation Patrimoniale

Inscription article précédente : NA

Régistration article : NA

Timestamp version début situation patrimoniale : 2023-01-04

Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2022-12-01

Année fiscale de début de la situation patrimoniale : 2022

Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2022-12-01

ID de la situation patrimoniale : 216710213

Information sur la situation Parcellaire

Date de début situation parcelle : 2022-12-01

Année de début situation parcelle : 2022

ID situation parcelle : 207664308

Date version de début de situation de la parcelle : 2023-01-04

Information sur le Sol

Code et description nature PUR : 70 - TERRAIN

Code et description type de PUR : 2 - Terrain

Situation non-bâti : Wilwoutersstraat

Cette copie de renseignements cadastraux est autorisée par l'Administration de la Documentation Patrimoniale qui les fournit sur base des données connues et incorporées dans sa documentation.

